

#MODE D'EMPLOI M'INSCRIRE SUR LE PORTAIL FAMILLES

1. ACCÈS AU SITE INTERNET PAYS RETHÉLOIS

- Accédez au site internet : www.paysrethelois.fr
- Cliquez sur Nos actions \rightarrow L'enfance-jeunesse \rightarrow Portail familles
- Cliquez sur le lien :



2. SE CONNECTER AU PORTAIL FAMILLES

- Si famille <u>recensée</u> dans les services périscolaires et extrascolaires :
- ightarrow Cliquez sur « se connecter »
 - $ightarrow {{{\rm \underline{si}}\ {\rm connaissance}}}$ de son identifiant et mot de passe
 - \rightarrow <u>si non connaissance</u> de son mot de passe contacter le service enfance jeunesse par mail à **accueil@cc-paysrethelois.fr**
- Si famille <u>non recensée</u> dans les services périscolaires et extrascolaires :
- \rightarrow Cliquez sur « nouveau compte »
 - \rightarrow Le mot de passe vous sera envoyé par mail.



```
La communaute de communes ouvre ses accuens personaires et la restauration scolaire

- Sur tous les sites ;

- Restauration proposée via des plateaux repas individuels froids, menus complets et équilibrés

- Services facturés ;

Inscriptions par le biais du <u>portail familles</u>.
```

A noter :

La Communauté de communes propose un service extrascolaire pour les enfants <u>dont les deux parents</u> <u>travaillent hors domicile</u> aux horaires de classe. - Service non facturé ; - Inscriptions habituelles pour le périscolaire du matin, du soir et la restauration (services facturés) ;

2

3. M'INSCRIRE SUR LE PORTAIL FAMILLES

- Indiquez votre identifiant et votre mot de passe
- Cliquez sur « connexion »



- Cliquez sur « inscriptions »



- Choisissez l'un de vos enfants
- \rightarrow Attention : les inscriptions se font enfant par enfant
- Choisissez l'un des accueils souhaité.



Sélectionnez l'ensemble des jours de la semaine souhaité
 Inscriptions à la semaine obligatoire



- À la réception du mail de confirmation, procédez au paiement en ligne



3